

C'est à partir de là que commence véritablement l'histoire du Bourbonnais. Cette période étant assez riche et compliquée, mais passionnante, nous essaierons de nous cantonner aux faits principaux.



1ère maison de Bourbon

Tout commence vers 915, lorsqu'un seigneur local, **Aimard**, viguier de Deneuvre, fait donation de ses terres de Souvigny au monastère de Cluny. Les moines y fondent un prieuré, et la renommée d'Aimard en sort grandie (les questions religieuses ayant à l'époque une importance capitale). Le fils d'Aimard, **Aimon Ier**, sire vers 953, essaie de récupérer ces terres, mais se rend vite compte qu'il est de son intérêt d'entretenir de bons rapports avec les moines, aussi leur cède-t-il une parcelle supplémentaire (Longvé à Bressolles vers Moulins).

Aimon possédait alors (probablement, car les informations manquent à cette époque) les viguiers de Deneuvre et de Bourbon. Il s'installe officiellement à Bourbon, qui deviendra la place forte des Bourbons et restera leur capitale jusqu'au XIIIème siècle, lorsqu'ils iront s'établir à Moulins.



Longvé

(photo actuelle –Bressolles)

Le fils d'Aimon Ier, **Archambaud Ier**, dit *le Franc*, qui succède à son père vers 959, s'implante à Bessay sur la rive droite de l'Allier. Deux faits marquent alors Souvigny et toute la région : presque coup sur coup, deux saints viennent y mourir : St Mayeul et St Odilon. Ceci a pour conséquence d'attirer de nombreux pèlerins (dont Hugues Capet en 994, Robert le Pieux en 1031 et le pape Urbain II en 1095), et de propulser Souvigny au premier plan. Les Bourbons profitent directement de ce regain d'intérêt en tant qu'avoués (protecteurs laïcs) du prieuré (il est dit qu'Archambaud Ier en percevait la moitié des revenus). **Archambaud II** dit *le Vieux* (sire vers 990) étend son territoire au nord-ouest et au nord-est en profitant de la faiblesse du vicomte de Berry et du comte de Nevers. Une légende dit qu'Archambaud II se serait épris d'une belle meunière sur les bords de l'Allier, au lieu-dit du Moulin Bréchimbault, et lui aurait fait construire un pavillon à l'emplacement du futur palais ducal, donnant naissance à la ville de Moulins. Ces deux Archambaud entretiennent de très bons rapports avec les moines de Souvigny. Son fils **Archambaud III** dit *du Montet* ou *le Jeune* (sire vers 1034) étend les possessions en direction du bocage bourbonnais et de la Limagne (la Chapelaude, Nérès, Murat, Ainay le Vieil, Jenzat, Gannat, Cusset). C'est aussi vers cette époque qu'est signée la première charte



Souvigny

de ville franche bourbonnaise : La Chapelaude en 1073. Le commerce se développe par le biais des foires et des marchés, et le paiement du cens dû au suzerain enrichit les Bourbons. Son fils **Archambaud IV** dit *le Fort* (sire vers 1078) fait preuve de plus d'autoritarisme envers les moines et envers ses voisins : il impose une redevance à la ville de Souvigny, menace l'archevêque de Lyon, emprisonne le comte de Nevers... Il est même menacé d'excommunication par l'abbé de Cluny, nécessitant l'entremise du pape Urbain II ! Archambaud IV meurt fort opportunément non sans avoir mis à profit son règne pour agrandir son territoire (Mazirat, Neuville, Ygrande, St Pierre le Moûtier, Le Veudre, La

L'affaire Vaire Vache

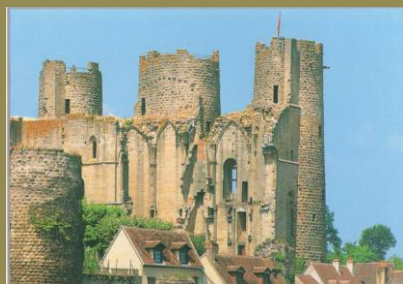
Chapelle aux Chasses). Le conflit avec l'Église se résout par la signature d'une charte avec la ville de Souvigny en 1095. **Archambaud V** dit *le Pieux* ne règne qu'un an car il décède prématurément.

A la mort d'Archambaud V, son fils, **Archambaud VI** dit *le Pupille* n'est qu'un enfant et son oncle, **Aimon II** dit *Vaire Vache*, d'abord son tuteur, en profite pour le déshériter en 1108 et s'accaparer la seigneurie, non s'en s'être préalablement assuré du soutien des moines. Notons par ailleurs qu'en 1101, le roi Philippe Ier achète le vicomté de Bourges et la seigneurie de Dun, bloquant du coup l'avancée des Bourbons vers le nord-ouest (qui sans cela auraient sûrement fini par s'emparer de tout le nord-Berry). En 1108, la mère d'Archambaud VI, **Luce**, aidée de son second mari, intrigue pour pousser le roi Louis VI le Gros à intervenir pour rétablir son fils dans ses droits, prêtant à Vaire Vache turpitudes et ambitions diverses. Devant le refus de Vaire Vache de comparaître en justice, le roi, à la tête d'une forte armée, le retrouve à Germigny, forteresse dans laquelle Aimon II s'était retranché. Celui-ci, voyant le vent tourner, fait rapidement soumission et acte d'obéissance au roi. Il est emmené à Paris où il est jugé. Le jugement, assez singulier, lui conserve son titre et la majeure partie de ses biens. Son fils est désigné comme son successeur. Il semble que le roi ait préféré voir à la tête du Bourbonnais un homme fort, à qui il confia d'ailleurs la garde de l'Auvergne. En tout cas cet épisode marque le début du rapprochement entre les Bourbons et le pouvoir royal, ce dernier prenant conscience de leur puissance et de l'intérêt stratégique de leurs terres. Remarquons au

passage que la soeur d'Archambaud V et d'Aimon II, **Hermengarde**, de par son mariage avec Foulques IV d'Anjou, sera la grand-mère du roi d'Angleterre Henri II Plantagenêt, et donc l'arrière grand-mère de Richard Coeur de Lion.

Le fils d'Aimon II, **Archambaud VII** dit *le Fort*, sire en 1120, épouse Agnès de Savoie, belle-soeur du roi Louis VI et nièce du pape Calixte II. Archambaud VII participe à la deuxième croisade avec le roi Louis VII le Jeune. Il montre à cette occasion de grandes capacités militaires, et ramène des reliques précieuses. En 1152, Louis VII répudie Aliénor d'Aquitaine. Celle-ci se remarie avec Henri Plantagenêt (le petit-fils d'Hermengarde, pour ceux qui suivent...). Tout le sud-ouest de la France passe sous domination anglaise, préfigurant la guerre de Cent Ans. Le Bourbonnais, situé à la frontière de l'Aquitaine, resté fidèle au roi de France, prend une importance stratégique de premier plan. Archambaud VII, profitant d'un long règne d'une cinquantaine d'années, continue à étendre son territoire. Puisque le nord-ouest est bloqué depuis l'acquisition royale du Berry, le sud-ouest par l'Aquitaine devenue anglaise, et le nord-est par le puissant duché de Bourgogne, c'est vers le sud, et donc l'Auvergne, qu'il va se diriger. S'il est obligé de renoncer à St Pourçain, sur laquelle le roi veut garder la mainmise, il s'empare de Montaigut en Combrailles en 1169, puis Bellenaves, Charroux, Hérisson, Ainay le Château, Huriel, Épineuil, Saint Désiré... Il accorde une franchise à Montcenoux (aujourd'hui Villefranche d'Allier) en 1138 et à Charroux en 1145. A sa mort, en 1171, son fils Archambaud étant prédécédé, il laisse une petite-fille, **Mathilde Ière** (ou Mahaut). Le Bourbonnais n'appliquant pas la loi salique, celle-ci peut régner en tant que Dame de Bourbon. Elle épouse Gaucher de Vienne, qui combat des groupes de pillards à la solde des Anglais qui écument alors le pays. Il part à la troisième croisade avec Philippe II Auguste. Bourbon obtient le statut de ville franche en 1182. Pendant ce temps, Mathilde est soupçonnée d'infidélité et excommuniée. Le pape Clément III prononce le divorce, officiellement pour trop proche parenté entre les époux. Le roi remarie Mathilde avec **Guy de Dampierre**, maréchal de Champagne, un de ses fidèles, en 1196.

2ème maison de Bourbon



Bourbon l'Archambault.

Avec Guy de Dampierre, sire de Bourbon par son mariage, commence la deuxième maison de Bourbon. Venu du nord de la France, il apporte avec lui de nouvelles coutumes et accélère la diffusion de la langue d'oïl. En 1202, en remerciement de ses bons et loyaux services, il reçoit du roi Montluçon – devenue disponible depuis que l'Angleterre avait renoncé à sa suzeraineté sur l'Auvergne en 1189. Profitant d'une querelle entre le comte d'Auvergne et l'évêque de Clermont, le roi Philippe II Auguste charge Guy d'intervenir. Celui-ci prend pas moins de 120 châteaux en Auvergne, dont la forteresse réputée imprenable de Tournoiel. En récompense, Guy est nommé connétable

d'Auvergne, détient l'autorité militaire sur toute la région, et se voit attribuer St Gérard le Puy, Nizerolles, Châtel Montagne et Châteldon. En 1214, Guy se distingue à la bataille de Bouvines en sauvant le roi. Il meurt en 1216, et Mathilde en 1227.

Le fils de Mathilde et Guy, **Archambaud VIII**, dit *le Grand*, hérite en 1216 d'un domaine déjà solide et étendu. Il y ajoute Charmes, Broût Vernet, Varennes, Billy, Lapalisse, Jenzat, Gouzon (Creuse). Il participe à la croisade contre les Albigeois avec le roi Louis VIII, qui meurt au château de Montpensier au retour du siège d'Avignon. Il fait partie des conseillers de la couronne pendant la régence de Blanche de Castille, et la soutient, ainsi que le futur Louis IX, contre les intrigues des puissants féodaux. Il s'oppose à l'archevêque de Bourges pendant des années, ce qui lui vaudra d'être excommunié, avant de finir par se soumettre. Les chartes de villes franches se multiplient : Moulins (1232), Gannat (1236)... A sa mort, en 1242, son fils **Archambaud IX** dit *le Jeune* devient sire. Il reçoit, par son mariage avec Yolande de Châtillon, comtesse de Nevers, St Aignan (Berry), Montmirail (Perche), et les comtés de Nevers, Auxerre et Tonnerre sur la Bourgogne. Montluçon (1242) et Chantelle (1248) sont déclarées villes franches. Parti en croisade avec le roi Louis IX, il meurt à Chypre en 1249. Il laisse deux filles, Mathilde et Agnès, mariées aux deux fils du duc de Bourgogne, Eudes et Jean. Prévoyant, il avait institué ses filles héritières par testament. **Mathilde II** gouverne de 1249 à 1262. Son mari Eudes meurt à St Jean d'Acre en 1266 pendant la huitième croisade. **Agnès** devient dame de Bourbon en 1262 et obtient des moines de Souvigny d'être associée au droit de battre monnaie (droit que les moines possédaient depuis fort longtemps). Les moyens financiers des Bourbons s'en trouvent fortement améliorés. Après le décès de Jean de Bourgogne, elle se remarie avec Robert II d'Artois, neveu de St Louis. Après sa mort, les biens des Bourbons reviennent à la fille qu'elle a eue avec Jean, **Béatrix**, qui épouse Robert de Clermont (Clermont en Beauvaisis, dans l'Oise), qui n'est autre que le sixième fils de St Louis. Leur fils, le futur Louis Ier, a donc du sang royal dans les veines.



Béatrix.